

JANVIER 2024 - N° 19

BULLETIN



CAES
Inserm
Faire ensemble

L'IMPORANT
N'EST PAS DE GAGNER,
MAIS DE
PARTICIPER



LA VIE AU CAES

Au mois de juin 2023, à la suite des élections, une nouvelle équipe a pris les commandes du Caes. Les nouveaux membres du Cnas se sont mis rapidement au travail, avec pour objectifs de :

- de proposer un Caes pour tous en élargissant nos prestations et en étant à l'écoute de vos besoins à travers le renouvellement des commissions qui ont été ouvertes à tous ;
- de simplifier les procédures afin de rendre le Caes plus accessible et plus efficace.

À SAVOIR

Enfin, 2024 verra le changement de notre logiciel de gestion accompagné d'un nouveau site web (incluant une application mobile) pour être toujours au plus près des agents.

NUMÉROS UTILES

Nous contacter par courrier électronique ou par téléphone, de préférence le mardi.

FONCTION	NOM	TÉLÉPHONE	COURRIEL
Administration, Web	Raquel Cespón Romero	01 82 53 34 32	administration.caes@inserm.fr billetterie.caes@inserm.fr
Administration, Fiches agents, Subvention SLC	Augustine Cadelis	01 82 53 34 31	fiche-agent.caes@inserm.fr subvention-slc.caes@inserm.fr
Clas, Retraités	Elodie Merveillard	01 82 53 34 37	clas.caes@inserm.fr retraites.caes@inserm.fr
Comptabilité, Vacances	Minh Marrache	01 82 53 34 33	comptabilite.caes@inserm.fr
Comptabilité, Vacances	Sabrina Younes	01 82 53 34 34	vacances.caes@inserm.fr
Jeunesse, Séjours scolaires	Anne Athimon	01 82 53 34 30	jeunesse.caes@inserm.fr
Loisirs-Culture, Sports et Solidarité et Handicap	Soraya Louahchi	01 82 53 34 40	loisirs-culture.caes@inserm.fr sport.caes@inserm.fr
Vacances	Monique Le Sanne	01 82 53 34 35	vacances.caes@inserm.fr
Voyages, Centres de Loisirs, Péri-scolaire	Valery's Sainvil	01 82 53 34 38	voyages.caes@inserm.fr jeunesse.caes@inserm.fr
Président	Patrick Robert	06 89 32 68 89	administration.caes@inserm.fr
Trésorerie	Fatmah Debbab	01 82 53 34 36	administration.caes@inserm.fr
Secrétaire Général	Stéphane Cailmail	01 82 53 34 36	administration.caes@inserm.fr

ACTUS

PARMI LES NOUVEAUTÉS DU CAES LES PLUS MARQUANTES :

Le secteur Solidarité et Handicap a élargi de manière significative le nombre de documents admissibles pour la reconnaissance de la situation de handicap et ceci dans le but d'une moindre restriction aux seuls agents justifiant d'un handicap ≥ 50 %. Les bénéficiaires de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés, les titulaires de la carte mobilité inclusion délivrée par les MDPH, les enfants bénéficiant d'un projet personnalisé de scolarisation peuvent se voir accorder des aides supplémentaires de la part du Caes.

Dans un autre registre et pour être plus en accord avec les conséquences du changement climatique, **le secteur Voyages** a élargi aux mobilités douces (transport ferroviaire, maritime et autocar) la subvention jusqu'ici réservée au seul transport aérien ; les cartes Interrail sont également éligibles. Le plafond de cette subvention a été porté de 700 à 800 € pour tenir compte de l'inflation.

En ce qui concerne **les Comités Locaux**, ils ont l'autorisation de proposer aux agents des billets non datés subventionnés. Pour améliorer le **fonctionnement du Caes**, il a été décidé d'investir dans un logiciel de gestion plus performant.

Vous retrouverez toutes ces informations sur le site : <https://pro.inserm.fr/caes>

MOTS CLEFS

ANCV : Agence Nationale pour les Chèques-Vacances et chèque Sport, sa mission, favoriser le départ en vacances et la pratique sportive.

ANCAV SC : Association Nationale de Coordination des Activités de Vacances, Sport et Culture.

Ayants Droit : Conjoint et enfants à charge de moins de 26 ans.

Caes : Comité d'Action et d'Entraide Sociale.

Clas : Comité Local d'Action Sociale. 25 répartis dans toute la France.

Cnas : Comité National d'Action Sociale (Conseil d'Administration). Il y en a 4 par an.

Espace Adhérent : Espace sur le site du Caes dédié aux Agents participant aux activités du Caes. Cet espace leur permet de consulter l'historique de leurs subventions, de connaître leurs taux de subvention, le plafond de leur montant annuel de subvention, la date de virement de leur subvention et de payer en ligne.

Fiche agent : Document permettant de rassembler toutes les informations utiles de l'Ouvrant Droit et de ses Ayants Droit, pour le calcul de son Quotient Familial (QF) servant à déterminer ses taux de subvention et son plafond annuel de subvention. À mettre à jour chaque année !

La fiche agent est enregistrée par le Caes lors du traitement d'une demande de subvention ou d'inscription à une activité du Caes ou d'un Clas, si l'activité est soumise à un QF. Depuis 2020, cette fiche est dématérialisée.

Ouvrants Droit (OD) : Agents Inserm, actifs (fonctionnaires, CDD, CDI et vacataires) ou retraités. Chaque Ouvrant Droit est membre de droit de l'Association.

RGPD : Règlement Général sur la Protection des Données.

DATES À RETENIR

PROCHAIN CNAS :
Les 6, 7 et 8 février 2024

ARRÊT DES COMPTES :
Le 2 avril 2024

CONTRÔLEURS DE GESTION :
Les 13, 14 et 15 mai 2024

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE :
Le 12 juin 2024

ÉDITO



Chers et chères Collègues,

Cet éditorial est mon premier en tant que Président et comme vous le savez tous, à l'issue des élections de mai 2023, une nouvelle équipe et une nouvelle majorité se sont installées aux commandes du Caes au mois de juin. La nouvelle direction a décidé de moderniser le Caes afin d'avoir une politique sociale plus ambitieuse en tenant compte des évolutions de la société. La politique sociale du Caes doit être davantage plus proche au service des agents de l'Inserm et de leurs ayants droit. Notre équipe a également pour objectif de simplifier et faciliter l'accès au Caes pour tous.

Il a fallu dans un premier temps trouver ses marques, car si certains d'entre nous avaient l'expérience de la gestion de secteurs, j'ai moi-même été aux responsabilités du secteur Voyages pendant les deux mandats précédents, la majorité de la nouvelle équipe n'avait pas cette expérience, bien qu'engagée au niveau des Clas, structures locales demandant beaucoup de dévouement et de temps pour proposer et organiser des activités au service des collègues.

Les projets 2024 présentés au Cnas de juin 2023, qui avaient été préparés par l'équipe précédente, ont été validés à l'unanimité des élus.

Aux mois de septembre et de novembre, nous avons rencontré et échangé avec le service des Affaires Sociales et le directeur des ressources humaines. Monsieur Sylvain Bourgoïn nous a confirmé que le budget alloué au Caes resterait pour l'année 2024 fixé à 0,62 % de la masse salariale (fonctionnaires et personnels à contrat à durée déterminée), selon le minima fixé par la convention signée entre l'Inserm et le Caes en 2017. Notre objectif à court terme : revendiquer et obtenir une augmentation de ce pourcentage pour atteindre au plus vite 1 % de la masse salariale, car le taux d'inflation a été de 5,2 % pour l'année 2022 et, selon les projections de l'Insee, devrait atteindre les 6 % pour l'année. Cette situation couplée au blocage du point d'indice et à une revalorisation indigente des salaires de la fonction publique a provoqué un décrochage sans précédent entre salaire et pouvoir d'achat. Nous n'avons pas à accompagner l'impéritie de managers prétendus gouvernants qui pensent réduire la dette en renonçant aux recettes et en faisant des coupes drastiques dans les aides sociales. Le rôle d'amortisseur joué par le Caes est primordial pour les agents et les retraités, qu'il s'agisse d'aides, pour eux-mêmes ou leur famille, pour des activités de loisirs (vacances, voyages) ou pour

la garde d'enfants, ou de prêts de solidarité pour les personnels en grande difficulté.

Dans le cadre de la modernisation du Caes, notre équipe a validé le changement de logiciel de gestion qui permettra un traitement plus rapide des subventions et des fiches agents, en remplacement de l'actuel logiciel Ganael du CNRS, arrivé en fin de vie. Le secteur Clas s'est fixé comme objectif la simplification du rapport d'activité, qui a été votée lors du Cnas de novembre. Il a autorisé les Clas à proposer aux agents des billets non datés subventionnés pour les expositions et autres activités culturelles, à l'exclusion des entrées dans les parcs d'attractions.

Plusieurs plafonds ont été relevés : au niveau du secteur Jeunesse, le soutien scolaire est rétabli et subventionné selon une grille 20-70 % avec un plafond par enfant porté à 600 € par an. Le plafond ASCL (Jeunesse II) est augmenté de 10 % et passe à 330 € par enfant et par an. Pour le secteur Voyages, le plafond de la subvention voyages autonome passe de 700 à 800 € et, par ailleurs, cette subvention voyages autonome est élargie aux titres de transport ferroviaires, bateaux et autocars ainsi qu'au Pass Interrail Adulte et Senior.

Autre innovation et non des moindres : le secteur Solidarité et Handicap se développe et, pour cela, élargit ses prestations en reconnaissant à un plus grand nombre le statut de personne en situation de handicap en acceptant les justificatifs existants.

En collaboration avec le service des Affaires Sociales, le fascicule concernant les aides sociales, datant de 2017, sera mis à jour.

Nous réfléchissons à une modification du règlement intérieur permettant d'élargir aux candidats inscrits sur les listes syndicales, mais non élus de participer aux débats du Cnas, afin de susciter parmi les plus jeunes des vocations pour gérer le Caes au cours des prochains mandats. Le Caes est au service des personnels en activité et doit répondre à leurs besoins et souhaits en matière de vacances, de voyages, d'activités culturelles, d'activités destinées aux enfants, de solidarité et n'oublions pas que le Caes a aussi un devoir envers les aînés en proposant des activités spécifiques. Saluons madame Sylvie Dupuy, secrétaire gestionnaire du secteur Clas et du secteur Solidarité et Handicap, responsable des relations avec les banques et encore bien d'autres fonctions utiles au fonctionnement du Caes, qui va nous quitter après de nombreuses années au service du Caes pour profiter de sa retraite que nous lui souhaitons longue et heureuse. Nous accueillons madame Élodie Merveillard qui sera en charge des secteurs Clas et Retraités.

Enfin, je terminerai en rendant hommage à l'équipe sortante qui a traversé une période fortement troublée par la pandémie de la Covid-19, même si des désaccords se sont parfois exprimés plus ou moins fortement. Il nous faut aujourd'hui un Cnas fort et uni afin de faire vivre et prospérer le Caes pour répondre aux besoins des personnels et de leurs familles ■

Patrick ROBERT,
Président du Caes Inserm

BUDGET 2024

La dotation budgétaire accordée par l'Inserm demeure bloquée à 0,62 % de la masse salariale de l'année n-1 donc de 2023, ce qui fait une subvention 2024 de 2 258 215 € soit 5,12 % d'augmentation par rapport à 2022.

Il s'agit d'une augmentation en trompe-l'œil puisqu'elle n'est due qu'à l'augmentation des salaires et du nombre de CDD. Une augmentation réelle du budget sera la prochaine revendication à mener et si possible dépasser le plancher de 0,62 % pour atteindre 1 % prévu par la convention de 2017 signée entre le Caes et l'Inserm.

Direction de la publication : Patrick Robert **Comité de rédaction :** Stéphane Cailmail, Sandrine Curtet, Yves Martin, Emmanuelle Chollet, Patricia Mangény, Marie Bartoli, François Coulier. **Secrétaire de la commission Communication :** Raquel Cespón Romero **Conception :** studio V. GRAPH, Vincent Vergeat - vincent.vergeat@wanadoo.fr **Dépôt légal :** 1^{er} trimestre 2024. **Nous remercions tous les rédacteurs ayant participé à ce bulletin.**



ZOOM

LES ÉLUS DU CAES À VOTRE ÉCOUTE SUR TOUT LE TERRITOIRE

 Membre du bureau du Caes

Marie-Claude BABRON
SGEN-CFDT - Paris
Co-responsable secteur Vacances
Rapporteur Clas : Bordeaux-Limoges-Poitiers, Créteil

Denise LAOUARI
SNCS-FSU - Paris
Co-responsable secteur Vacances
Rapporteur Clas : Pitié Salpêtrière

Anne-Marie MARTY
SGEN-CFDT - Paris
Rapporteur Clas : HEGP-Ste-Anne, Rennes-Brest

Nadine KANIEWSKI
SGEN-CFDT - Paris
Rapporteur Clas : Marseille, Tolbiac

Nicole LACAZE
SGEN-CFDT - Paris
Responsable secteur Retraités
Rapporteur Clas : Paris Est-Tenon

Michel MENA
SNPTES-UNSA - Paris
Responsable secteur Voyages
Rapporteur Clas : Angers, Cordeliers

Florence BONNET
SNPTES-UNSA
Responsable secteur Clas



Patrick ROBERT
SNTRS-CGT - Brest
Président
Rapporteur Clas : Montpellier-La Réunion

Céline LÉPINE
SGEN-CFDT - Rennes
Responsable secteur Loisirs-Culture
Rapporteur Clas : Paris Sud-Villejuif

David MINAULT
SNCS-FSU - Nantes
Rapporteur Clas : Lille-Amiens

Magalie ATHENION
SNTRS-CGT - Bordeaux
Responsable secteur Solidarité et Handicap
Rapporteur Clas : Lyon-Clermont-Ferrand-St-Étienne, Nice

Stéphane CAILMAIL
SNPTES-UNSA - Toulouse
Secrétaire général / Co-responsable secteur Communication
Rapporteur Clas : Grenoble, Tours-Orléans

Olivier LEFEBVRE
SGEN-CFDT - Strasbourg
Responsable secteur Sports
Rapporteur Clas : Dijon-Besançon, Paris Nord-Bichat

Fatmah DEBBAB
SNTRS-CGT - Lyon
Trésorière

Sandrine CURTET
SGEN-CFDT - Grenoble
Vice-présidente
Rapporteur Clas : Cochin, Strasbourg

Éric LECOCC
SNTRS-CGT - Marseille
Rapporteur Clas : Caen, Nantes

Yves MARTIN
SGEN-CFDT - Marseille
Responsable secteur Jeunesse
Rapporteur Clas : Necker, Toulouse

PRÉSENTATION DES ÉLUS SANS RESPONSABILITÉ DE SECTEUR



Sandrine Curtet
Ingénieure à l'Inserm depuis 31 ans, je suis élue pour la seconde fois au Caes Inserm. Après avoir été trésorière au mandat précédent, je continue mon engagement social pour les agents Inserm, actifs et retraités, comme vice-présidente. Je défends également les intérêts des personnels dans les instances nationales telles que le CSAE et sa formation spécialisée F3SCT (ex CT et ex CHSCT) ainsi qu'au Comité d'Action Sociale CAS (ex CNPS). Au niveau local, je suis mandatée à la F4SCT (ex CSHSCT) de la Délégation Régionale Auvergne-Rhône-Alpes.

Nadine Kaniewski
Co-responsable et responsable du secteur Clas pendant 8 ans et vice-présidente du Caes Inserm de 2019 à 2023.

Anne-Marie Marty
Retraîtée depuis bientôt 2 ans, après 31 ans d'une carrière administrative à l'Inserm, j'ai participé durant toutes ces années à la belle aventure du Caes dont 3 ans à sa présidence. Je reste toujours impliquée avec ses élu(e)s, mobilisée avec mes camarades SGEN CFDT et toujours présente en toute amitié auprès de mes collègues à Villejuif. Car, pour moi, être à la retraite ne veut pas dire « battre en retraite », mais être utile, toujours, et le rester !

David Minault
Ingénieur Inserm, je suis le nouveau représentant de la SNCS FSU au Cnas, après le départ de Kader Boulanouar. Travaillant à l'Inserm depuis bientôt 30 ans, je suis responsable technique d'une plateforme expérimentale au sein de l'unité 1064 CR2TI à Nantes. Je suis président du Clas de Nantes depuis une dizaine d'années. Je suis enthousiaste à l'idée de débiter cette nouvelle étape avec vous et je suis convaincu qu'ensemble nous accomplirons de belles choses. Je me tiens à votre disposition pour échanger davantage et répondre à vos éventuelles questions. En vous souhaitant de bonnes activités avec le Caes.

Éric Lecocq
J'ai intégré l'Inserm en 1993. Je suis membre du bureau du Clas de Marseille (vice-président). J'y ai exercé la fonction de président pendant une quinzaine d'années. Je suis à la retraite depuis peu. Plus disponible et toujours conscient de l'utilité des actions sociales du Caes pour les travailleurs et leurs ayants droit, j'ai souhaité intégrer la nouvelle équipe du Cnas de l'Inserm.

Fatmah Debbab
Je suis gestionnaire administrative à la Délégation régionale Auvergne-Rhône-Alpes depuis 2002 ; je fais partie de la F4SCT. Avant ma prise de fonction au Caes en tant que trésorière, j'ai été membre du Clas de Lyon pendant plus de 10 ans. À l'écoute et toujours dans l'échange, j'aimerais apporter une plus-value à mon nouveau poste et accompagner le Caes dans toutes les missions, qu'elles soient sociales, financières ou administratives.

SOLIDARITÉ ET HANDICAP



Responsable :



Magalie Athenion
36 ans.
Titulaire à l'Inserm depuis 2009, je suis zootechnicienne et responsable du bien-être animal dans une UMR consacrée à l'étude des maladies rares (U1211) située dans l'agglomération bordelaise.

Je suis très sensible à la cause du handicap et à l'inclusion de celle-ci dans notre société. J'ai pu, grâce à divers engagements bénévoles, accompagner des enfants et des parents dans leur combat au quotidien.

Gestionnaire :

Soraya Louahchi
✉ soraya.louahchi@inserm.fr



NOUS L'AVONS VOTÉ EN NOVEMBRE 2023

Dans un objectif de plus grande inclusion, les agents et les ayants droit peuvent attester leur situation de handicap avec une plus grande diversité de justificatifs. Cette démarche va dans le sens de l'évolution de la définition du handicap de 2005 et permet également de reconnaître l'ensemble des handicaps, y compris les handicaps « invisibles » qui bénéficient rarement d'un taux supérieur à 50 %.

DORÉNAVANT, LES JUSTIFICATIFS À FOURNIR PEUVENT ÊTRE LES SUIVANTS :

- > les notifications MDPH, quel que soit le taux indiqué, à défaut le récépissé de dépôt de dossier pour les demandes de renouvellement ;
- > la notification OETH ;
- > le titre de pensionné militaire d'invalidité et victime de guerre ;
- > l'attestation de l'assurance maladie spécifiant un taux d'incapacité permanente supérieur à 50 % ;
- > la notification RQTH (Reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé) ;
- > l'attestation AAH (Allocation adulte handicapé) ;
- > une attestation pour les victimes d'accident du travail ou de maladie professionnelle ayant entraîné une incapacité permanente au moins égale à 10 % ;
- > l'attestation de la pension d'invalidité à condition que l'invalidité réduise au moins des 2/3 la capacité de travail ou de gain ;
- > l'attestation pour les titulaires d'une allocation ou d'une rente d'invalidité attribuée aux sapeurs-pompiers volontaires en cas d'accident survenu ou de maladie contractée en service ;
- > la notification PPS (Projet personnalisé de scolarisation) ;
- > la copie de la CMI (Carte de mobilité inclusion).



Nous avons travaillé sur la mise en forme des formulaires de « demande de prêt » et « demande exceptionnelle de 85 % » afin de les rendre **plus lisibles et compréhensibles**. Le secteur continuera à faire preuve de **bienveillance**.

Le handicap et les soucis financiers affectent la vie d'une famille dans son entièreté ; nous souhaitons faire en sorte que ces situations ne conduisent pas à son isolement ou sa détresse.

Chaque personne en situation de handicap ou confrontée à un passage difficile au cours de sa vie mérite une attention particulière. Nous vous encourageons à ne pas hésiter à nous contacter pour vous accompagner dans vos démarches.

Il y aura également un changement important au sein même du secteur.

Après 37 années de service au sein du Caes Inserm, **Sylvie Dupuy** nous quittera pour profiter de sa retraite bien méritée. Nous la remercions pour toutes ces années à nos côtés, pour ses conseils avisés, son dévouement et son attention particulière à chaque dossier étudié.

Nous souhaitons la bienvenue à **Soraya Louahchi** qui succédera à Sylvie pour vous accompagner avec écoute et compréhension dans toutes vos démarches au sein du secteur Solidarité et Handicap.

BILAN 2023

6 demandes des subventions à 85 % ont été acceptées pour un total de **9 133 €**

85 % des dossiers concernaient une demande liée à une situation de handicap.

8 prêts pour un montant total de **18 625 €** ont été accordés.

LE SAVIEZ-VOUS

Tous les dossiers de demandes de prêt et de subvention à 85 % sont étudiés en commission et sont anonymes. Une assistante sociale libérale ou l'assistante sociale de l'Inserm peut vous accompagner dans la rédaction de votre demande. <https://pro.inserm.fr/rubriques/ressources-humaines/laction-sociale-a-linserm/service-social-du-personnel>



LE SECTEUR SOLIDARITÉ ET HANDICAP ŒUVRE POUR PROPOSER DIVERSES AIDES SOLIDAIRES POUR LES AGENTS AFIN DE PALLIER UNE SITUATION FINANCIÈRE ET FAMILIALE DIFFICILE :

- > **Prêt à 0 %** pour pallier une difficulté financière ou imprévisible. Montant maximal de **4 200 €** remboursable sur **50 mois**.
Ex : Un achat, un découvert bancaire, des factures impayées, l'achat d'un électroménager, une panne de voiture, la perte d'emploi de votre conjoint(e), des frais médicaux non remboursés, un dépôt de garantie pour un logement...
- > **Subvention exceptionnelle à 85 %** pour faciliter l'accès aux prestations du Caes (hors voyages).



POUR LES OUVRANTS DROIT ET AYANTS DROIT EN SITUATION DE HANDICAP, DES AIDES SPÉCIFIQUES SUPPLÉMENTAIRES SONT DÉDIÉES :

- > Demi-part supplémentaire pour le calcul du quotient familial Caes Inserm.
- > Déplafonnement du montant annuel des subventions.
- > Conservation du statut d'ayant droit des enfants en situation de handicap, sans limite d'âge tant qu'ils sont à charge fiscalement de l'ouvrant droit.
- > **Prêt à 0 %** pour l'achat de matériels spécifiques ou pour financer des aménagements de l'habitat. Montant maximal de **5 000 €** remboursables en **72 mois**.
Ex : Aménagement pour une douche adaptée, fauteuil roulant, fauteuil releveur, appareils auditifs, monte-escaliers, lit médicalisé, matériel pédagogique adapté...
- > **Subvention SLC :** Subvention *a posteriori* des activités annuelles calculée sur un montant plafond de 500 €.
- > **Secteur Jeunesse :**
 - Subvention *a posteriori* au taux majoré 20-70 % pour les colonies de vacances.
 - Subvention au taux majoré 35-85 % sur l'ensemble des colonies de vacances du catalogue Caes.
- > **Secteur Vacances :**
 - Subvention hors du plafond journalier pour les séjours proposés sur le catalogue Caes.
 - Subvention *a posteriori* des prestations de l'Association pour adultes et jeunes handicapés (Apajh).



SECTEUR
SPORTS

Responsable :
Olivier Lefebvre
C'est mon second mandat en tant que responsable du secteur Sports. Chercheur, je suis également président du Clas de Strasbourg depuis 10 ans. Mon intérêt pour le secteur Sports n'a rien de hasard, pratiquant régulièrement le VTT, les courses en montagne, les randonnées dans mon cher massif vosgien mais aussi, quand je le peux, dans les Alpes ou les Pyrénées. J'aime également les sensations offertes par la Via-Ferrata, le canyoning et autres descentes en rappel de cascades. Bref, j'aime tous les sports de pleine nature et c'est ce que j'essaie de partager avec vous au travers des activités que le secteur Sports vous propose.

Gestionnaire :
Sylvie Dupuy / Soraya Louahchi
sport.caes@inserm.fr



MONT BLANC

TÉMOIGNAGES

VTT au Maroc
L'organisation de ce séjour VTT au Maroc a été incroyable à tous les niveaux ! Nous avons eu beaucoup de chance de vivre une expérience pareille.
Johanna N., Montpellier

La cohésion et la bonne humeur du groupe ont permis de profiter pleinement d'un panorama exceptionnel, traversant des villages berbères pittoresques ou en pleine nature...
Christine T., Strasbourg

Mont Blanc
L'ascension du mont Blanc fut une expérience physique et mentale intense, mais les panoramas sur la chaîne des Alpes et la vallée de Chamonix sont grandioses. Ce fut une expérience magnifique et mémorable.
Aline M., Lille.

Le secteur Sports du Caes vous accompagne dans votre pratique sportive sous la forme de subventions pour des stages ou des inscriptions à des compétitions. Nous cherchons également à vous faire découvrir d'autres pratiques, de pleine nature, en vous proposant des activités collectives, généralement encadrées et pour tous les niveaux.

Je profite de ce bulletin pour vous rappeler que nous avons mis en place une nouvelle subvention qui remplace les coupons Sport ANCV et les subventions individuelles a posteriori auparavant gérées par les Clas. Cette subvention est destinée à la pratique annuelle des activités sportives, de loisirs et culturelles (SLC) de l'ouvrant droit et de ses ayants droit de plus de 21 ans. Le nombre de dossiers reçus pour cette première année est d'environ 700.

En 2023, 7 sorties collectives ont été organisées et ont permis à 64 personnes de découvrir différentes activités en France ainsi qu'à l'étranger.

- > Ainsi, l'activité sport famille proposée pendant les vacances de février a permis à 11 personnes de faire de la randonnée en raquettes en Auvergne.
- > Vous êtes 25 à avoir pu découvrir les gorges du Verdon, la baie du Mont-Saint-Michel ou les chemins de Stevenson.
- > Un petit groupe volontaire (8 personnes) a affronté la mer en avril, du côté de Crozon, pour pratiquer le long-côte (randonnée aquatique en combinaison le long des rivages).
- > Un groupe de 14 vététistes est parti au Maroc et ils ont été particulièrement séduits par ce séjour.
- > Enfin, vous êtes 6 à avoir tenté de gravir le toit de l'Europe : cette proposition a rencontré un grand succès.

Pour 2024, nous allons vous proposer encore plus de choix dans les activités collectives avec une randonnée mythique dans les Dolomites, du VTT dans la région de Cappadoce en Turquie, de la plongée en Corse et de la voile en compétition en Bretagne.

SECTEUR
LOISIRS - CULTURE

Responsable :
Céline Lépine
J'entame mon 3^e mandat au sein du Caes. J'ai été co-responsable du secteur Vacances pendant mon premier mandat et, depuis 2019, je suis responsable du secteur Loisirs-Culture. C'est donc avec un grand plaisir que je reprends les rênes de ce secteur pour continuer à vous faire découvrir des lieux culturels, historiques et patrimoniaux en France et en Europe. En parallèle, je continue à être la vice-présidente du Clas Rennes-Brest et je suis assistante en gestion administrative dans un laboratoire de recherche à Rennes.

Gestionnaire :
Soraya Louahchi
loisirs-culture.caes@inserm.fr

TÉMOIGNAGES

Nîmes
Les lieux visités remarquables. Le groupe sympathique... très dynamique, souriant, disponible.

Nice
Séjour agréable et bien organisé, moment magique avec le corso !

Porto
Programme de visites riche et varié, bon équilibre entre les temps en groupe et le temps libre.

LE SAVIEZ-VOUS

Le secteur Loisirs-Culture, c'est aussi des loisirs de proximité avec :

- > la subvention festival (200 personnes) ;
- > la subvention abonnement culturel annuel (105 personnes).



NÎMES

L'année 2023 a encore été une belle année pour le secteur Loisirs-Culture :

Au total, 143 personnes sont parties à l'aventure en France et en Europe. Voici un petit aperçu de vos escapades.

Durant les vacances d'hiver, nous avons proposé un séjour Coup de cœur à Nice et Menton : 29 personnes ont pu découvrir le carnaval de Nice, qui est le plus grand carnaval de France et l'un des plus célèbres au monde, ainsi que la Fête du citron à Menton, un moment unique au monde avec, cette année, un double thème mêlant le romantisme de l'opéra et l'excentricité du rock'n'roll.

Au printemps, 40 personnes ont pu découvrir la ville de Porto qui est classée au patrimoine mondial de l'Unesco : découverte du centre de la ville et de l'église des Clérigos, en passant par la gare de São Bento, pour admirer les beaux azulejos, et balade dans les ruelles pittoresques de la vieille ville.

Le week-end Clas à Lille a eu lieu en juin cette année, en raison de la Coupe du monde de rugby en septembre. Cela n'a pas empêché les 21 personnes de déambuler dans cette ville avec la visite du vieux Lille et de ses sites incontournables : le palais Rihour, la vieille Bourse, l'Opéra et la Cathédrale

Notre-Dame de la Treille. Pour clore la découverte de cette région, visite du centre historique minier de Lewarde, le plus important musée de la mine en France et l'un des tout premiers en Europe.

Cet automne, 24 d'entre vous avez découvert Nîmes et ses environs : une ville qui évoque la période gallo-romaine par excellence, avec ses arènes, son amphithéâtre, son centre historique et la Maison Carrée, principal temple de la ville gallo-romaine. Direction Uzès, ensuite, à la découverte de son marché pittoresque, et visite du pont du Gard, majestueux vestige de l'époque romaine qui transportait l'eau de la fontaine de l'Eure près d'Uzès jusqu'à Nîmes.

Pour clore l'année 2023, destination Malaga, ville natale de Pablo Picasso. Ce sont 27 personnes qui ont sillonné les ruelles du centre-ville pour y découvrir

la remarquable cathédrale, le musée Picasso et le musée Carmen Thyssen, mais aussi le théâtre romain et l'emblématique Alcazaba de Malaga. Moment magique en fin de journée : les illuminations de l'incontournable Calle Marqués de Larios, ainsi que les différents marchés de Noël.

PROJETS 2024

Vous faire encore découvrir des lieux magiques en France et en Europe, comme par exemple Calvi et sa citadelle ;

Augmenter le montant du plafond de la subvention abonnement culturel, pour vous donner encore plus d'accès à la culture (120 € par personne au lieu de 80 €). Voté au Cnas de novembre 2023.

SECTEUR VACANCES

Responsables :

Marie-Claude Babron
Retraitée
J'ai travaillé pendant 35 ans à l'Inserm dans le domaine de la génétique statistique. Après mon départ à la retraite, j'ai voulu apporter mes compétences au Caes en donnant de mon temps pour l'action sociale. C'est mon deuxième mandat au Cnas. J'ai souhaité rester co-responsable du secteur Vacances, responsabilité que je partage avec Denise Laouari.

Denise Laouari
Retraitée
Chercheur à l'Inserm pendant 38 ans, j'ai parallèlement assuré la fonction d'assistante de prévention. En tant qu'élue SNCS-FSU, j'ai siégé aux commissions spécifiques spécialisées puis au CHSCT de Paris Sainte-Anne. À mon départ en retraite, j'ai choisi de donner de mon temps aux activités du Caes, d'abord comme simple élue de 2019 à 2023, puis actuellement en tant que co-responsable du secteur Vacances et vice-trésorière.

Gestionnaires :
Monique Le Sanne
Minh-Chuong Marrache
Sabrina Younes
vacances.caes@inserm.fr

Le droit aux vacances doit être une réalité pour tous les personnels actifs et retraités de l'Inserm.

Notre objectif est de les aider pour que tous puissent partir en vacances tous les ans en famille. C'est toute une équipe qui s'engage à nos côtés pour vous satisfaire avec **Monique Le Sanne, Minh Marrache et Sabrina Younes.**

Nous nous efforcerons de travailler avec le tourisme social, solidaire et responsable, dans l'esprit d'entraide du Caes.

LES CHOIX DU CAES

Nous vous présentons 3 fois par an (hiver, printemps, été) un catalogue composé de propositions variées en termes de destinations dans nos régions françaises et à l'étranger, aussi bien à la mer qu'à la montagne ou à la campagne, sous diverses formes d'hébergements : résidence de vacances (appartement ou maison), village de vacances ou mobile homes ; ces propositions sont accompagnées d'un large choix de prestations : pension, demi-pension, tout inclus, location seule, animation, club enfant, location de matériel bébé...

Dans chaque catalogue, nous avons sélectionné des séjours à taux promotionnel (35-85 %) : le ski cet hiver aux Carroz d'Arâches (Haute-Savoie), une découverte des Côtes d'Armor au printemps à Perros-Guirec, 2 séjours à la mer cet été à Agde (Hérault) et Messanges (Landes).

Pour rappel, notre patrimoine se compose de 9 mobile homes à la mer, 12 multipropriétés à la mer ou à la montagne et 8 logements en village vacances. N'hésitez pas à les réserver, car les tarifs sont plus avantageux.

Vous pouvez aussi bénéficier de séjours subventionnés (4 nuits maximum) en résidences hôtelières (Adagio, Citadines, Odalys City) en France ou en Europe.

A votre retour, nous vous solliciterons pour avoir vos impressions sur votre séjour, aussi bien positives que négatives.

Ainsi, nous pourrions faire des retours aux prestataires et assurer le maintien en bon état et le renouvellement des équipements (litterie, vaisselle, mobilier de jardin, etc.) de notre patrimoine. De plus, vos appréciations nous aideront à élaborer un choix de destinations répondant à vos souhaits.

CAMPING LOU PIGNADA ***** - LES LANDES



TÉMOIGNAGES

- Je remercie l'ensemble du Caes Inserm pour la subvention qui nous a permis de passer de si belles vacances en famille !
- Nous avons profité de ce séjour et nous le recommandons chaudement aux agents Inserm. J'en profite pour vous remercier pour votre travail et vos propositions qui ne me déçoivent pas, bien au contraire.
- Je remercie le Caes pour ces belles locations que vous nous proposez.
- Merci pour la mise en place de ces locations/séjours qui sont appréciables en tant que salariés de l'Inserm. Sinon, je ne pourrais pas partir en vacances.
- Merci le Caes pour votre participation et de nous avoir permis de partir en congés cette année.

LA SUBVENTION A POSTERIORI

Cette option vous permet de choisir en toute liberté votre destination et votre type de séjour préféré.

Pour bénéficier d'une subvention a posteriori, vous devez choisir un prestataire dans la liste des partenaires agréés disponible sur le site du Caes et faire votre demande de subvention impérativement au moins 8 jours avant votre départ, auprès de Minh Marrache et Sabrina Younes. Cette liste comporte une cinquantaine de prestataires.

PLAFOND
PAR JOUR ET PAR PERSONNE

- > Location « sèche » : 50 €
- > En pension complète ou demi-pension : 71 €

À NOTER

Les séjours réservés sur les plateformes Booking.com ou Airbnb ne peuvent pas être subventionnés. Les séjours en mobile home sont subventionnés sur la base de 50 % du prix de la location.

AGDE



PERROS-GUIREC



LE SAVIEZ-VOUS ?

- > Paiement en 3 fois par carte bancaire sur l'espace adhérent.
- > Paiement par chèque en 5 fois pour les séjours catalogue.
- > Possibilité d'avance de la subvention a posteriori sur demande.
- > Estimation du montant de votre subvention sur notre site, rubrique Vacances.



LE TÉLÉMARK, PRALOGNAN-LA-VANOISE

SECTEUR

COMITÉS LOCAUX (CLAS)

Gestionnaire : Sylvie Dupuy, Élodie Merveillard
Comptables :
 Minh Marrache / Sabrina Younes
Commission Clas :
 Olivier Lefebvre
 Yves Martin
 Florence Bonnet
 Sylvie Dupuy
 ✉ clas.caes@inserm.fr

POUR LE MANDAT 2023-2027, LE SECTEUR CLAS EST PRIS EN CHARGE PAR :



Florence Bonnet
 Je suis secrétaire nationale du SNPTES en charge du secteur Inserm depuis 2014. J'ai souhaité m'investir dans les Clas car je suis sensible aux difficultés qu'ils rencontrent. Je souhaite tout au long du mandat être au plus près des Clas afin qu'ensemble nous trouvions des solutions d'amélioration.

BILAN LE SECTEUR CLAS A MIS EN PLACE EN 2023 :

- > La gestion des subventions a posteriori des activités sportives, de loisirs et culturelles (SLC) par le Caes, et non plus par les Clas, afin d'alléger leur fonctionnement.
- > Le passage du nombre d'activités Coups de cœur de 2 avant la Covid à 4 aujourd'hui.

Un sondage a été réalisé afin de lister les demandes et besoins des Clas.

L'une des demandes les plus récurrentes concernait le rapport d'activité : il a été décidé dans un premier temps de supprimer les informations répétitives.

L'interClas s'est réuni le 17 octobre 2023 et un tour de table a permis de prendre en considération les demandes de chacun.

Le secteur Clas a déjà proposé au Cnas de novembre la possibilité de subvention de tickets non datés à l'exception des parcs d'attractions, cela étant interdit par l'Urssaf.

La commission Clas s'est réunie le 20 novembre 2023 afin d'explorer les possibilités de prise en charge de l'organisation de la fête de Noël pour les Clas parisiens.

Il a été convenu par la commission que nous proposerions un interClas en février 2024.

PERSPECTIVES 2024 DU SECTEUR CLAS

- En 2024, le secteur travaillera sur :
- > la participation du Caes à l'organisation du Noël des Clas parisiens ;
 - > la simplification du rapport d'activité par la commission Clas, en particulier :
 - Sur un rapport d'activité dématérialisé ;
 - Compilation des informations des tableaux d'activités des Clas ;
 - > la recherche d'un moyen de simplifier la mise à jour des listes de diffusion, afin de s'assurer que tous les personnels reçoivent bien les informations en provenance des Clas.

À NOTER

Le secteur Clas est heureux de vous annoncer le recrutement d'Élodie Merveillard en remplacement de Sylvie Dupuy à compter du 11 décembre 2023. Élodie travaillera en binôme avec Sylvie pendant le mois de décembre, afin de prendre connaissance des dossiers.

DÉPART EN RETRAITE DE SYLVIE, REMERCIEMENTS DES CLAS

Sandrine, Clas de Cochin
 En tant qu'ancienne responsable du secteur Solidarité, j'ai eu énormément de plaisir à travailler avec Sylvie. Elle a été une secrétaire, pour ce secteur particulier, très à l'écoute et bienveillante avec les personnels en difficulté. Tu vas beaucoup nous manquer.

Noëlline, Clas de la Pitié
 Nous remercions Sylvie pour son accompagnement au cours de cette année et lui souhaitons bonne route pour la suite.

Vanessa, Clas de Montpellier
 Ton départ ne vient pas sans peur, toi notre pilier qui a toujours été là pour nous conseiller, nous accompagner et répondre à toutes nos questions. Mais tu nous as aussi donné tous les éléments pour nous permettre de voler de nos propres ailes. C'est à nous de prendre la suite et de nous lancer. Nous te souhaitons vraiment le meilleur pour la suite ! Amicalement.

William, Clas de Tours
 Le Clas de Tours remercie Sylvie pour sa grande implication, sa disponibilité et son efficacité dans la gestion au quotidien des Clas. Bonne continuation pour la suite !

Marie Christine, Clas des Cordeliers
 Merci beaucoup à toi Sylvie pour ta patience et ta gentillesse au cours de toutes ces années passées à répondre à toutes mes demandes. Amitiés.

Sabine, Clas de Lille
 Chère Sylvie, toute l'équipe du Clas lillois te souhaite une belle et longue retraite au bon air de la Bretagne. Adieu les contraintes horaires, transports en commun et autres. Une page se tourne, une autre s'ouvre à présent : la Belle Vie t'attend. Si au gré de tes séjours tu viens à Lille, n'hésite pas à faire signe. À notre tour, nous pourrons te guider. Amicalement.

Lydia, Clas Paris Sud
 Merci Sylvie pour ton travail, pour les Clas et leurs agents pendant toutes ces années ! Profite bien de cette nouvelle page de ta vie qui s'ouvre à toi.

Clas de Lyon
 Sylvie, le Clas de Lyon te remercie pour toutes ces années au sein du Caes, pour ton dévouement, ton professionnalisme et ton engagement sans faille qui ont permis aux Clas d'être bien accompagnés et conseillés. Nous te souhaitons bon vent pour cette nouvelle étape qui sera sans doute pleine de belles choses. Profite bien de cette nouvelle vie et savoure ce nouveau chapitre comme il se doit. Bonne retraite !

QUELQUES SORTIES PHARES DES CLAS



1 L'activité familiale marquante de l'année 2023 du Clas de Tours : le BattleKart Beyond Reality, des courses de karting électrique avec des modes de jeu inspirés des jeux vidéo (MarioKart, Snake, Color Tiles, Virus Killer, etc.).



2 Week-end du Clas Paris Sud au Mont-Saint-Michel Au programme : visite de la baie vers Tombelaine !



3 Le Clas de Cochin célèbre les 50 ans du Caes. Au programme : crêpes et concours photos.



4 Clas Cordeliers : souvenirs de nos sorties au Moulin Rouge, au jardin de Monet à Giverny et à l'expo Chagall à l'Atelier des Lumières.



Le Clas de Nantes a organisé une sortie troglo à Saumur le dimanche 1^{er} octobre 2023. Au programme : **5** visite de la cave Ackerman et **6** visite du musée du champignon et déjeuner dans le restaurant troglodyte.



7 Clas de Strasbourg : visite de la cave historique des Hospices de Strasbourg qui abrite un vin datant de 1472 !

SECTEUR
JEUNESSE

Responsable :
Yves Martin
Trésorier du Cls Marseille depuis 2008, nouvellement élu au conseil d'administration et au bureau du Caes. Je suis engagé depuis 35 ans dans la politique sociale de l'Inserm et représentant du personnel dans les différentes instances et commissions Inserm (CAP, CAS, CSS, Conseil Médical, F4SCT).
Responsable Pilotage - Amélioration continue - Qualité, en charge de l'organisation opérationnelle et des enjeux sociétaux à la délégation régionale de Marseille. Je souhaite contribuer à l'amélioration et à la mise en valeur des propositions du secteur Jeunesse.

Gestionnaires :
Anne Athimon (Jeunesse I),
Valery's Sainvil (Jeunesse II)
jeunesse.caes@inserm.fr



COMMENT LE SECTEUR JEUNESSE VOUS A ACCOMPAGNÉS EN 2023 ET LES PERSPECTIVES 2024

- Nouveautés 2024 / Jeunesse I :**
- > Retour de la subvention *a posteriori* du soutien scolaire : plafond de 600 €/enfant et taux majoré de 20-70 %.
 - > Séjours hiver 2024 : 4 grandes thématiques dans l'objectif de proposer une offre de vacances plus claire.
- Nouveautés 2024 / Jeunesse II :**
- > Augmentation du plafond ASCL : vote pour une augmentation de 10 %, plafond porté à 330 € à partir du 1^{er} janvier 2024.

ÉTAT DES LIEUX EN 2023

- Jeunesse I :**
- > Séjours hiver 2023 : 48 enfants inscrits au total
 - > Séjours printemps 2023 : 12 enfants ont profité des séjours proposés
 - > Séjours été 2023 : 180 demandes d'inscription
 - > Classes transplantées 2023 : 138 enfants
 - > Séjours automne 2023 : 41 enfants



LE SAVIEZ-VOUS ?

Les jeunes de 18 à 20 ans (jusqu'à la veille de leur 21^e anniversaire) peuvent choisir librement des stages UCPA (Union nationale des centres sportifs de plein air) et ils seront subventionnés au taux majoré 20-70 % au lieu du taux standard 10-60 %.



Le secteur Jeunesse est autorisé à subventionner les demandes concernant les jeunes en situation de handicap à un taux compris entre 35 et 85 % sur une sélection de séjours, et selon le QF de l'ouvrant droit demandeur.

Jeunesse II :

Bilan sur la période du 1^{er} mars au 30 novembre 2023

Principaux postes de dépenses	Du 01/03 au 30/11/2023	
	Nb dossiers	Montant Subv.
ALSH (centres de loisirs)	334	32 305 €
ASCL (sport/loisirs/culture)	531	108 537 €

Nombre total des dossiers Jeunesse II
■ du 01/03 au 30/11/2023 : 865

Montant total des subventions Jeunesse II
■ du 01/03 au 30/11/2023 : 140 842 €

Notons que les chiffres de 2023 ne sont pas très différents des chiffres des années de crise sanitaire.

BILAN JEUNESSE 2018-2022

Jeunesse I

Année	Nb enfants	Coût Caes
2018	997	270 136 €
2019	991	259 747 €
2020	439	103 227 €
2021	336	133 711 €
2022	791	231 392 €

En Jeunesse I :

- > 280 départs ;
- > 2 714 journées vacances en 2023.

À NOTER

Étant donné la baisse des inscriptions pour les séjours printemps, la commission a proposé la suppression du catalogue printemps à partir de 2024, tout en maintenant les subventions *a posteriori*.

Cette décision a été validée par le Cnas.

Jeunesse II

Année	Nb enfants	Coût Caes
2018	1 659	227 002 €
2019	1 472	218 465 €
2020	1 186	185 787 €
2021	1 052	161 102 €
2022	1 250	204 000 €

En Jeunesse II :

- > 865 dossiers de subventions *a posteriori* ;
- > 7 enfants pour les mini-séjours ;
- > 3 enfants pour les stages ;
- > 8 enfants pour les compétitions sportives.

BONNES NOTES POUR LE SECTEUR JEUNESSE :

Quelle note souhaites-tu donner à ton séjour ?

Voilà les résultats pour 2022 :

- > Moyenne de la note pour l'hiver 2022 : 16,63/20
- > Moyenne de la note pour le printemps 2022 : 17,29/20
- > Moyenne de la note pour l'été 2022 : 16,84/20
- > Moyenne de la note pour l'automne 2022 : 16,80/20

Ainsi que les résultats pour 2023 :

- > Moyenne de la note pour l'hiver 2023 : 16,77/20
- > Moyenne de la note pour le printemps 2023 : 17,00/20
- > Moyenne de la note pour l'été 2023 : 16,92/20
- > Moyenne de la note pour l'automne 2023 : 17,88/20

SECTEUR RETRAITÉS

Responsable :



Nicole Lacaze
 Ai-je besoin de me présenter ? Je suis le « dinosaure » du Caes, présente lors de sa création, je suis encore là en 2023 ! Repartie pour 4 ans... Le Cnas m'a confié le secteur Retraités que je m'engage à défendre et animer avec toujours autant de dynamisme.

Gestionnaire :

Soraya Louahchi / Élodie Merveillard
 ✉ retraites.caes@inserm.fr

LE SECTEUR COMPTE AUJOURD'HUI 1 428 INSCRITS



MAISON DE COLETTE

Les retraités participent également, pour un certain nombre d'entre eux, aux activités organisées par les secteurs Voyages, Vacances, Loisirs-Culture et aux activités locales dans leur Clas de rattachement.

LE SECTEUR RETRAITÉS A PROPOSÉ EN 2023 :

- > les retrouvailles en Ariège (63 personnes) ;
- > la randonnée en étoile à Madre en Mayenne (24 personnes) ;
- > les randonnées mensuelles, qui regroupent, selon la météo, entre 15 et 20 personnes ;
 31 licences de la Fédération française de la randonnée pédestre ont été prises, et la « rando porte ouverte » a suscité 2 nouvelles vocations de randonneuses ! Nous nous réjouissons d'accueillir Anne, nouvelle animatrice fraîchement diplômée, pour encadrer les futures randonnées mensuelles ;
- > les expositions et les visites de Paris, qui ont connu un coup de frein que nous n'expliquons pas.

La commission a souhaité développer les sorties culturelles de 2 ou 3 jours. Cette année, 3 sorties ont eu lieu :

- > Le Havre en mai (24 personnes) ;
- > Auxerre et la maison de Colette en septembre (31 personnes) ;
- > Vichy en octobre (34 personnes).

Les membres de la commission fourmillent d'idées pour ce type de sorties, et l'année 2024 est déjà bien amorcée.



VICHY

ILS NOUS ONT QUITTÉS CETTE ANNÉE

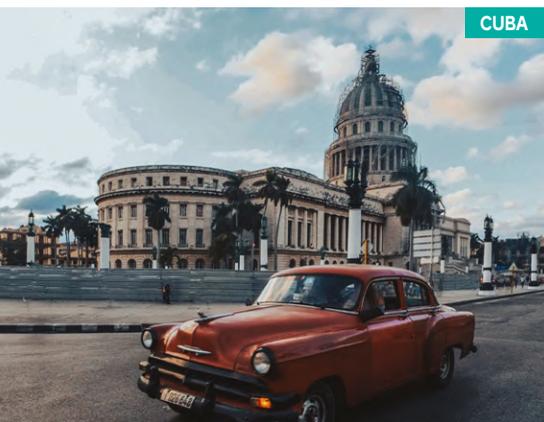
Jean-Claude Bonnet,
 Alain Charra



RETROUVAILLES



RANDONNÉE



CUBA



NAMIBIE

SECTEUR VOYAGES

Responsable :



Michel Mena
 Recruté à l'Inserm en 2022, en tant que gestionnaire des ressources externes au sein de la délégation Paris IDF Centre Nord, je travaille désormais à la délégation Paris IDF Centre Est, toujours dans la gestion des recettes, mais également des dépenses.
 Je souhaite, en tant que nouveau responsable du secteur Voyages, poursuivre le rôle social, éminemment important, de ce secteur, qui permet à des agents qui n'en auraient pas eu les moyens autrement de pouvoir découvrir le monde. Aussi, je souhaite proposer aux agents de nouvelles destinations et formes de voyages, en lien avec vos attentes, et qui permettront également d'insuffler un nouveau souffle, en lien avec une vision jeune de ce que nous pouvons vous offrir.

Gestionnaire :

Valery's Sainvil
 ✉ voyages.caes@inserm.fr

TÉMOIGNAGE

J'en profite pour remercier sincèrement le Caes pour ce séjour qui fut tout autant incroyable qu'inoubliable. Un grand merci !
 (Namibie)



CROISIÈRE EN MÉDITERRANÉE

En 2023, 3 voyages ont eu lieu (le voyage famille en Croatie n'a pas trouvé son public, ce qui a conduit à son annulation) :

- > une croisière autogérée en voilier en Méditerranée, de fin avril à début mai ;
- > la Namibie au mois de mai ;
- > Cuba, qui a cependant connu des reports liés à des problématiques rencontrées avec la compagnie aérienne, faisant que ce voyage n'est parti qu'en décembre.

VOYAGES AUTONOMES

En 2022, 105 personnes ont pu bénéficier de la subvention voyages autonomes, pour un budget de 22 820 €. Les voyages autonomes pour 2023 se finissant au 31 décembre, il est impossible de fournir une évaluation budgétaire à ce jour.

Cette subvention, mise en place en 2013 et qui n'avait pas évolué depuis, va connaître de grandes évolutions à partir du 1^{er} janvier 2024 :

- > le plafond de subvention, qui était de 700 €, passe à 800 € afin de prendre en compte l'évolution des tarifs aériens, notamment avec les augmentations de 2023 liées à l'inflation ;

DESTINATIONS 2024

En 2024, nous commencerons par le Vietnam, au mois de mai, puis un circuit à travers les Cyclades en Grèce au mois de juin. Le voyage famille à la Toussaint aura lieu au Cap-Vert et nous finirons par le Japon au mois de novembre.

INFOS

Le coût Caes lié à ces voyages est d'environ 36 207 € auxquels il faudra rajouter les frais de ralliement pour le voyage à Cuba.



Responsables :

Patrick Robert
61 ans – IEHC – j’ai débuté ma carrière à l’Inserm en février 1991 en tant qu’assistant ingénieur en biologie, il y a donc presque 33 ans. J’ai adhéré à la CGT en 1993 et j’ai exercé des mandats en Commissions Scientifiques Spécialisées, au Conseil Scientifique, à la Commission formation et au CHSCT devenu récemment F4SCT. Depuis 2015, je suis membre du Cnas et j’ai eu la responsabilité du secteur Voyages durant les mandats 2015-2019 et 2019-2023.

Stéphane Cailmail
Recruté à l’Inserm en 1989, j’ai une carrière en deux temps. Tout d’abord une activité de recherche en laboratoire (1989-2002) suivie d’une reconversion vers le secteur communication. Chargé de communication à la DR7 jusqu’en 2011, puis directeur adjoint de la communication en détachement à l’université Paris Descartes. Je suis actuellement responsable de la communication au CRCT de Toulouse. Nouvellement élu au CNAS pour le SNPTES et utilisateur de longue date du Caes, je souhaite faire profiter de mon expérience afin d’être force de proposition et faire évoluer le Caes vers de nouveaux horizons, toujours plus proches des attentes des agents.



COMMUNICATION

Le secteur Communication a pour objectif de toujours faire mieux connaître le Caes, de façon à ce qu’un maximum d’agents et de retraités de l’Inserm aient connaissance des activités, subventions et aides que nous proposons, et puissent ainsi en bénéficier.

Notre site web a été entièrement renouvelé au début 2022 et intégré à l’intranet de l’Inserm. Nous gagnons ainsi largement en visibilité ! Par ailleurs, les dernières technologies « responsive » permettent une parfaite visualisation des pages aussi bien sur ordinateur que sur tablette ou sur smartphone.

Vous y trouverez l’ensemble des prestations du Caes ainsi que tous les documents nécessaires pour en bénéficier. Vous y trouverez également des outils en ligne qui vous permettront d’estimer le montant de votre subvention Vacances, en tenant compte de votre taux de subvention et des différents plafonds journaliers.

Dans votre espace « Adhèrent », vous avez la possibilité de télécharger au format PDF votre fiche récapitulative

que vous pouvez transmettre facilement à votre Clas. Il aura ainsi connaissance de toutes les informations utiles, coordonnées, ayants droit, ou taux de subvention. N’oubliez pas de mettre à jour chaque année votre Fiche Agent sur votre espace « Adhèrent » ! Nous avons également ajouté des liens pour que vous puissiez plus facilement accéder aux sites du Caes et de la billetterie en ligne depuis l’espace « Adhèrent ».

Nous envoyons régulièrement des messages via la messagerie Inserm sur nos dernières propositions. Pensez à vérifier régulièrement dans les spams.

Chaque mois, vous recevez sous forme dématérialisée, dans votre boîte de messagerie, le Flash mensuel qui présente de façon claire les actualités du moment.

Vous pouvez retrouver tous ces documents sur notre site web, rubrique « Formulaires et documents ».



Le Bulletin annuel, lui aussi dématérialisé afin de faciliter sa distribution et d’en réduire fortement le coût. Nous continuerons cependant à imprimer quelques exemplaires pour les personnes qui n’ont pas la possibilité de le consulter en ligne.

INFOS
Tous les agents Inserm actifs sont automatiquement inscrits pour recevoir la lettre de leur délégation. Si vous êtes retraité et souhaitez recevoir les lettres Inserm, vous devez vous inscrire sur le site Inserm Pro. N’hésitez pas à consulter la rubrique Caes.

ZOOM BILLETTERIE EN LIGNE

Le 15 octobre 2023, notre billetterie en ligne fêtait son anniversaire. Dans cette première année avec le prestataire Delta CE, nous avons eu un total de 2 022 commandes et 821 ouvrants droit ont pu profiter des avantages d’une billetterie en ligne à portée de main.

NOUVEAU

Depuis le mois de novembre, la billetterie en ligne a été relookée, une boutique plus moderne, plus intuitive et plus performante ! En vous connectant sur billetteriecaes.fr, vous accédez à Swizy, la boutique du prestataire Delta CE.



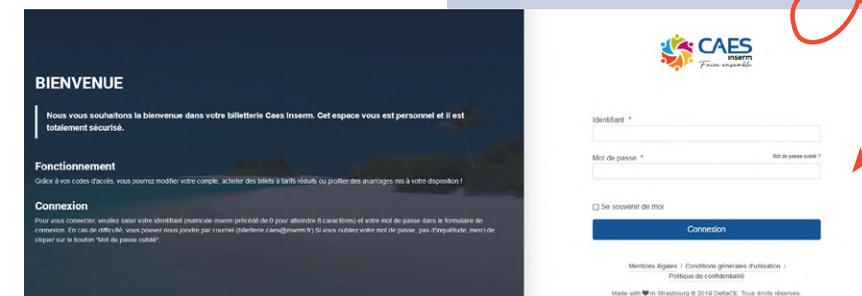
COMMENT SE CONNECTER ?

Identifiant
Pour vous connecter, vous aurez besoin de votre matricule Inserm à 8 chiffres (n’oubliez pas les 0) consultable dans votre bulletin de paie. Pour les agents retraités, si vous ne connaissez pas votre matricule, vous pouvez nous le demander à : billetterie.caes@inserm.fr

Mot de passe
Un mot de passe pour la première connexion a été envoyé aux agents Inserm. Si vous ne l’avez pas reçu, vous pouvez le solliciter à : billetterie.caes@inserm.fr

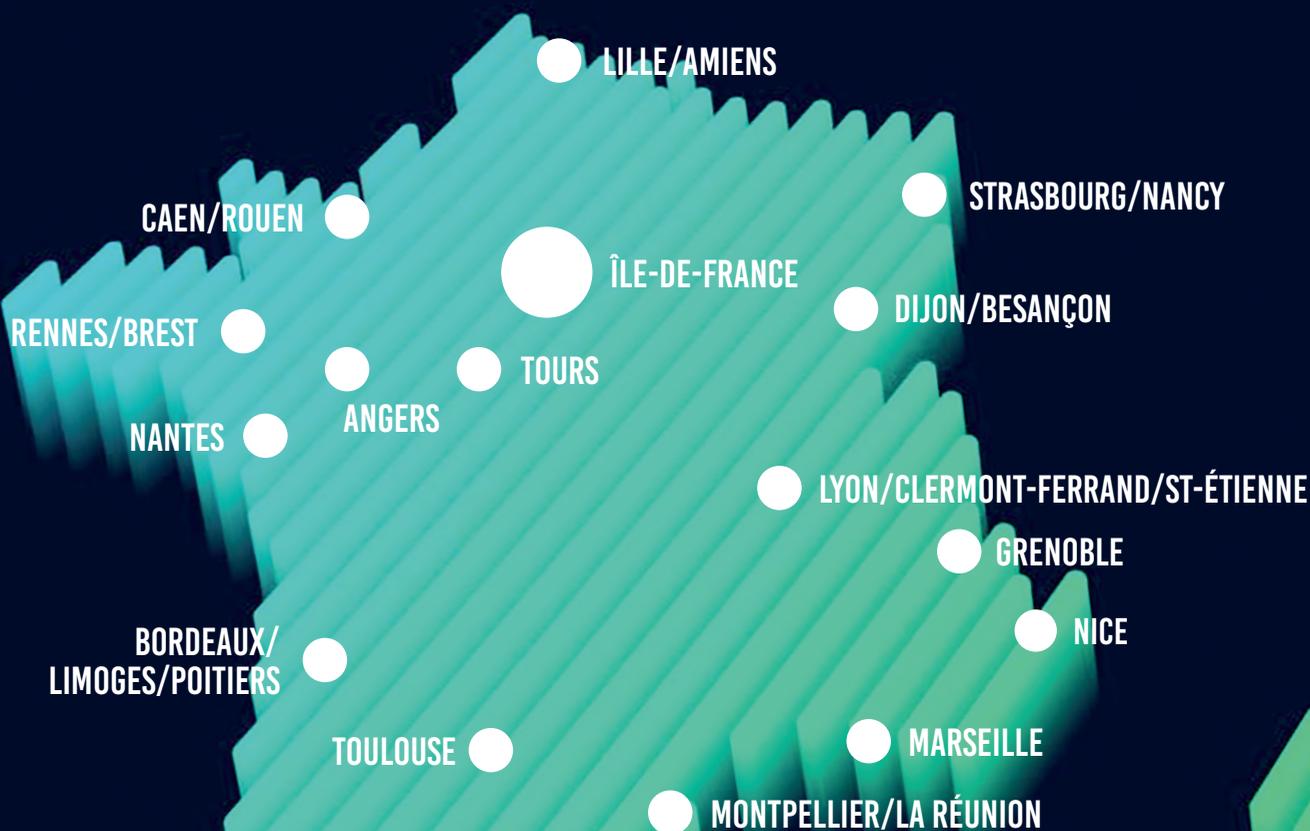
Application mobile
Une fois connecté à la billetterie en ligne, il suffit de cliquer sur le lien « Comment installer l’application mobile » et scanner le QR code en fonction de votre smartphone (Android ou IOS).

Centre d’aide
En bas de page, tout au long des onglets de l’application, vous trouverez l’accès au centre d’aide. Le centre d’aide contient des explications concernant la première connexion, vos commandes ou la gestion de votre profil.



INFOS
Le Caes met à disposition des agents une adresse mail pour toutes demandes d’information : billetterie.caes@inserm.fr

L'action sociale de *proximité*, ce sont les **Clas**



**Retrouvez
toutes les informations relatives
à vos Clas sur le site caes.inserm.fr**